

## Communiqué de presse

Lille, le 30 janvier 2018

### **Sensibilisation des PME aux réflexes sécurité : lutter efficacement contre les fraudes aux ordres de virement**

Le Comité des banques FBF Nord-Pas-de-Calais et Lille Place Financière ont organisé une réunion d'information « **Escroqueries aux ordres de virement ... Prévenir pour mieux protéger votre entreprise** », en partenariat avec la Police Judiciaire.

Plus de 80 dirigeants de PME, invités par les banques et Lille Place Financière ont ainsi pu approfondir leurs connaissances concernant les tentatives d'escroqueries en cours ainsi que les outils à leur disposition pour sensibiliser leurs collaborateurs comme leurs partenaires.

La Directrice interrégionale adjointe de la Police Judiciaire de Lille Mme Magali Caillat et M. Christian Lothion, Directeur du Département Sécurité de la FBF ont également pu donner des recommandations sur l'attitude à adopter face à ce type de faits.

Alain Denizot, Président du Comité des banques FBF, souligne « Cette intervention est le fruit d'une initiative et d'un travail commun entre la FBF et la Police judiciaire. Lutter contre la fraude c'est l'affaire de tous, il est nécessaire de s'y préparer dans chaque entreprise, de sensibiliser les collaborateurs aux risques et de leur donner quelques réflexes utiles. C'est aussi dans cet esprit que la FBF met à leur disposition des outils pratiques d'information. »

Grégory Sanson, Président de Lille Place Financière insiste « La sécurité est un enjeu primordial pour la pérennité des entreprises. Cette réunion permet de prévenir par la pédagogie et d'informer au plus près les entreprises pour une plus grande réactivité de chacun en cas de fraude ».

Afin de diffuser des réflexes simples permettant de prévenir le risque de fraude, la FBF propose des outils pratiques pour les entreprises, notamment les PME, disponibles gratuitement sur ses sites ([www.fbf.fr](http://www.fbf.fr), [www.aveclespme.fr](http://www.aveclespme.fr) ou [www.lesclesdelabanque.com](http://www.lesclesdelabanque.com)) :

- Une vidéo de sensibilisation « Prévenir les fraudes aux ordres de virement », vues par plus de 35 000 responsables d'entreprises. Cette courte vidéo (4 mn) reprend les interviews de spécialistes de la Police Judiciaire et de la FBF. Pour [voir la vidéo](#) : [http://www.fbf.fr/fr/la-banque-des-entreprises-et-des-professionnels/moyens-de-paiement/prevenir-les-escroqueries-aux-ordres-de-virements-internationaux-dans-les-entreprises-\(video-explicative\)](http://www.fbf.fr/fr/la-banque-des-entreprises-et-des-professionnels/moyens-de-paiement/prevenir-les-escroqueries-aux-ordres-de-virements-internationaux-dans-les-entreprises-(video-explicative))
- Un guide sécurité « Ordre de virement des entreprises, 9 réflexes ». Consulter et télécharger [ce guide pratique](#) :

<http://www.fbf.fr/fr/la-banque-des-particuliers/moyens-de-paiement/securite-des-moyens-de-paiement/ordres-de-virement-des-entreprises---9-reflexes-securite>

Contacts presse :

**[FBFservicepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicepresse@fbf.fr)**

**Cyrille de Ridder, Délégué : 06 35 52 24 58 ; [Cyrille.de-ridder@sfr.fr](mailto:Cyrille.de-ridder@sfr.fr)**

[www.fbf.fr](http://www.fbf.fr) ■ [www.aveclespme.fr](http://www.aveclespme.fr)